



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Bourses doctorales et post-doctorales

Menu

Nos doctorants

Faire un doctorat à l'ICP

La semaine méthodologique

Cours et séminaires doctoraux

Bourses doctorales et post-doctorales

Soutenances de thèse

À télécharger

> Brochure du Collège doctoral (2024-2025)

> La Charte de la Thèse

> Portfolio d'expériences et de compétences du doctorant

> Règlement du Collège doctoral

Faire un don

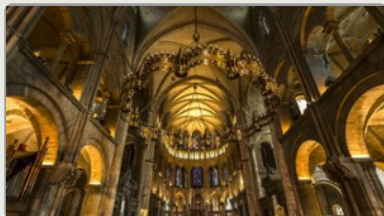
Pour soutenir les projets de recherche de l'ICP, faites un don en ligne via notre plateforme dédiée :

JE FAIS UN DON

Événements

Voir tous les événements de l'ICP

Actualité



Retour sur la première année d'existence de la Chaire Histoire et Patrimoine du Moyen Âge !



Rencontre avec Mehdi el Harrak, codirecteur du nouveau DU Droit de l'IA

Le Collège doctoral de l'Institut Catholique de Paris propose différents types de bourses aux doctorants et post-doctorants.

Pour toute information concernant les **bourses proposées par l'ICP** et les **bourses de mobilité** proposées pour les doctorants qui souhaiteraient présenter une communication lors d'un colloque en Europe, contactez le secrétariat du Collège doctoral.

Pour les étudiants étrangers qui se rendent en France

Les étudiants étrangers qui souhaitent se rendre en France pour préparer un Doctorat et faire une demande de bourse d'études doivent s'adresser, un an à l'avance, au Service culturel de l'Ambassade de France établie dans le pays d'origine.

Une aide spécifique de **bourses d'études en théologie** (de niveau Master ou Doctorat en priorité, mais des dérogations peuvent être accordées pour les formations de niveau Licence) est proposée par le Ministère français des Affaires étrangères et européennes. Les candidats, prioritairement des religieux, doivent être francophones et originaires d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du sud, d'Océanie ou de pays européens hors Union Européenne. La date limite de remise des dossiers est fixée en avril chaque année au plus tard. Les dossiers sont à retirer auprès du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France du pays d'origine des candidats.

Campus France

Pour en savoir plus sur les bourses en théologie.



Les bourses de mobilité

Les **bourses de mobilité** sont nombreuses et dispensées par des institutions très diverses (publiques ou privées) françaises ou étrangères. Elles permettent aux doctorants et post-doctorants d'effectuer, dans les différents pays de l'Union Européenne mais plus largement dans le reste du monde, des séjours qui peuvent aller de quelques semaines pour des missions ponctuelles, à quelques mois.



Association Bernard Grégory

L'intelli'agence

Le site de l'association Bernard Grégory recense plusieurs bourses de mobilité.

Campus bourses

Campus Bourses

Le portail Campus Bourses, développé par Campus France, est un moteur de recherche en ligne qui recense à ce jour près de 700 programmes de bourses provenant de différentes sources : institutions gouvernementales françaises et internationales, établissements d'enseignement supérieur, fondations, entreprises, etc.

D'autres bourses et subventions de recherche

En fonction des thèmes de recherche, il existe aussi de nombreuses **autres bourses et subventions de recherche** proposées par des fondations privées ou des organismes publics.



Association Nationale des Docteurs

Association Nationale des Docteurs

L'Association Nationale des Docteurs propose une liste de bourses de recherche (thèses, post-doctorats, subventions de recherche, offres d'emploi en entreprise, etc). L'inscription en ligne est simple et ouverte à tous les doctorants et docteurs.



iEDU

L'association Initiatives répertorie sur son site un nombre important de financements pour la recherche individuelle ou collective (prix, bourses d'études, appels à projets, subventions).



Fund it

Cette plateforme est le premier portail français qui rassemble sur un site unique l'ensemble des financements et séjours post-doctoraux de recherche accessibles aux chercheurs en sciences humaines et sociales. Elle a été conçue et développée par la fondation Réseau français des instituts d'études avancées (RFIEA), en partenariat avec la fondation Maison des sciences de l'Homme (FMSH) et avec le soutien du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).